

Annexe 6 : Les dates clés de l'agenda électoral

Elections communales et provinciales d'octobre 2006
Dates-clés

01/06/06	Arrêt provisoire du registre des électeurs	Art. L4122-2§1
08/07/06	Démarrage de la période électorale et de la campagne Contrôle des dépenses électorales	Art.L4124-1§2 Art. L4132-1 et s.
01/08/06	Arrêt définitif du registre des électeurs + réclamation jusqu'au 26/09 Date ultime d'inscription des ressortissants européens non inscrits en 2000 et des non européens Date ultime pour se déclarer électeur assisté Date ultime à laquelle un parti représenté au PW peut demander au GW l'interdiction de sigles ou logos	Art. L4122-4 Art. L4121-1 Art. L4134-1§2 Art.L4142-27
10/08/06	Publication des sigles et logos prohibés	Art.L4142-27
01/09/06	Dépôt des propositions d'affiliation pour les partis représentés au PW entre les mains du Ministre des Affaires intérieures (entre 10 et 12H) Tirage au sort régional à 12H par le Ministre des Affaires intérieures Publication d'un avis fixant jour et heure de réception des présentations de candidats et des désignations de témoins Date ultime pour transmission par collège communal au président du bureau communal des relevés d'électeurs susceptibles d'être président de bureau vote ou dépouillement ou	Art.L4142-28 §1 Art.L4142-28§2 Art.L4142-3

d'être assesseur	Art.L4122-7
05/09/06 Date ultime pour publication au MB du tableau des affiliations et du sigle et n° d'ordre commun	Art.L4142-28§3
07/09/06 Dépôt des présentations des candidats entre les mains du président du bureau de district	Art.L4142-3
08/09/06 Dépôt des présentations des candidats entre les mains du président du bureau communal	Art.L4142-3
10/09/06 Date ultime pour la répartition des électeurs en section par le gouverneur Date ultime pour envoi des registres de scrutin au président de bureau communal par le gouverneur	Art.L4123-1§2
11/09/06 Réunion du bureau de district pour vérification des listes et des candidats des listes et arrêt provisoire	Art.L4142-11
- 12/09/06 : vérification par le GW des doubles candidatures	Art.L4142-17
-13/09/06 : Introduction des réclamations par les candidats et déposants	Art.L4142-19
Entre 14 et 16H, dépôt des mémoires contestant les irrégularités et éventuellement dépôt d'un acte rectificatif ou complémentaire	Art.L4142-20 et 21
16H réunion du bureau pour examen et décision	Art.L4142-22
Possibilité d'appel	Art.L4142-23
Si appel, report des opérations de clôture de liste au 18/09	Art.L4142-23§4
12/09/06 Réunion du bureau communal pour vérification des listes et candidats et arrêt provisoire	Art.L4142-11
- 13/09/06 : vérification par le GW des doubles candidatures	Art.L4142-17
Introduction des réclamations par les candidats et déposants	Art.L4142-19
-14/09/06 : Entre 14 et 16H, dépôt des mémoires contestant les irrégularités et éventuellement dépôt d'un acte rectificatif ou complémentaire	Art.L4142-20 et 21
16H réunion du bureau pour examen et décision	Art.L4142-22
Possibilité d'appel	Art.L4142-23

Si appel, report des opérations de clôture de liste au 19/09

Art.L4142-23§4

15/09/06 Désignation des présidents de bureau de vote et de dépouillement communal par le président du bureau communal
Réception par le président de la Cour d'appel des déclarations d'appel contre les listes et les candidats

Art.L4125-5§1

18/09/06 Reprise des opérations de clôture des listes provinciales si appel

Art.L4142-23§4

Date ultime d'arrêt des listes provinciales

Art.L4142-24

Date ultime du tirage au sort provincial, d'abord par le président du bureau principal provincial (bureau de district siégeant au chef-lieu de la province) et ensuite par les présidents des autres bureaux principaux provinciaux

Art.L4142-30§3

Art.L4142-31§2

par les

Publication à la commune d'un avis de convocation des électeurs

Art.L4124-1§3

19/09/06 Reprise des opérations de clôture des listes communales si appel

Art.L4142-23§4

Date ultime d'arrêt des listes communales

Art.L4142-24

Date ultime de tirage au sort communal par chaque bureau communal

Art.L4142-33

23/09/06 Envoi par le collège communal des lettres de convocation aux électeurs

Art.L4124-1§4

25/09/06 Désignation des membres des bureaux de dépouillement provincial par le président du bureau de canton

Art.L4125-8

28/09/06 Dépôt des déclarations de groupement entre les mains du président du bureau central d'arrondissement (bureau siégeant au chef-lieu d'arrondissement)

Art.L4142-34§1

03/10/06 Désignation des témoins de partis

Art.L4135-1§3

08/10/06 ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES

Art.L4124-1§1er

20/10/06	Validation des élections provinciales par le conseil provincial	Art.L4146-18
	Installation des nouveaux conseillers provinciaux	Art.L2212-13
22/11/06	Résultat définitif des élections communales en l'absence de recours (date ultime)	Art.L4146-4
22/11/06	Date ultime de saisine de la Commission régionale de contrôle des dépenses électorales	Art.L4146-25§1er
04/12/06	Installation des conseils communaux	Art.L1122-3al3
27/01/07	Résultat définitif des élections communales en cas de recours au C.E. (date ultime)	Art.L4146-15
30/05/07	Présentation par le GW au PW d'un rapport relatif à la tenue des élections	Art.L4146-24